



EDITO

Y'en a point comme nous!

Une courte majorité du peuple suisse qui a voté en faveur de l'initiative UDC le 9 février pour « stopper l'immigration de masse » en est persuadée. Malheureusement, cette certitude d'être les meilleurs n'est pas teintée d'autant d'humour et de dérision que dans la chanson de Gilles et Urfer !

Elle instaure une Suisse suffisante. Une Suisse qui est sûre de se suffire à elle-même, qui est persuadée qu'elle peut jouer seule, contre le reste du monde, au mépris des règles adoptées pas ses voisins qui parlementent pour trouver des modus vivendi.

Une telle situation de repli provoque un phénomène physique: l'asphyxie. Cette Suisse manque d'air ! Elle se situe au cœur de l'Europe mais s'en exclut, se recroqueville, se ratatine.

Que reste-t-il de ses verts pâturages célébrés dans ses hymnes patriotiques ? Des lampées d'herbe destinée aux seules brebis blanches. Les moutons noirs sont devenus des boucs émissaires.

Et à chaque coup ça marche, même lorsque cela confine à l'absurde (l'interdiction des minarets !). Et moins les votants sont concernés par l'afflux d'étrangers, plus ils sont craintifs. Les sirènes de la peur hurlent plus fort que la raison, plus fort que la fibre humanitaire.

Cette Suisse manque d'air, de prestance, de dignité : l'image qu'elle donne d'elle-même à l'étranger, aux étrangers, est honteuse. D'une petitesse à faire pâlir. Pourtant, avec 49,7% de mes compatriotes, j'ose encore croire en la capacité de notre communauté helvétique à faire preuve d'humanité envers l'Humanité.

A propos de ce retour dans le bon sens, j'aimerais que l'on puisse bientôt chanter : Y'en a point comme nous !

Roland Pasquier

ECLAIRAGE

Pauvre Didier !

Pauvre Didier Burkhalter, contraint de réparer les pots qu'il n'a pas cassés lui-même ! Ce genre de masochisme n'est particulier qu'à nos conseillers fédéraux. Partout ailleurs, après un verdict populaire défavorable, ils ont l'élégance de laisser la place aux vainqueurs. Une chance toutefois pour nous. Verriez-vous à Bruxelles, pour négocier des accords qu'ils rejettent, M. Parmelin ou M. Blocher, plus habiles à allumer des incendies qu'à jouer les sapeurs pompiers ? Donc, honneur et pitié pour nos ministres qui ne semblent pas dégoûtés par leur métier.

Mais je reviens à cette moitié de verre plein qui nous a délivrés (?) des flots migratoires. Même si la géographie des résultats nous inclinerait à le croire, les partisans de l'initiative UDC ne sont pas forcément des « crétins des Alpes ». Je me garderais bien d'injurier « le peuple des bergers ». Je « nous » reprocherais plutôt de n'avoir pas su gagner à notre cause, celle de l'autre moitié du verre. J'ai oui dire que le grand leader du OUI s'était épuisé à parcourir les campagnes et les collines de Suisse orientale pour rallier à lui les braves gens de cette région. Avons-nous eu le même zèle missionnaire ? Non. Nous nous sommes contentés de prêcher aux convertis. Nous avons développé d'excellents arguments. Mais à l'usage de nos amis déjà convaincus. Et peut-être aussi pour nous faire plaisir. Il est grand temps que les partisans de l'ouverture descendent de leur piédestal, sortent de leur tour d'ivoire et réapprennent le langage de la tribu.

Ce constat et cette conviction ne sont pas les moindres leçons de ce scrutin. Que toutes les organisations d'entraide et de solidarité, religieuses ou non, y prennent de la graine. Y compris notre chère COTMEC qui a toute une Romandie à convaincre et à gagner !

Guy Musy



EQUATEUR

Initiative Yasuni enterrée?

Relevant avec tristesse l'échec de l'Initiative Yasuni, le président équatorien Rafael Correa annonçait, en août dernier, l'exploitation inéluctable des réserves de pétrole situées sous le parc Yasuni, au cœur de l'Amazonie.

Pour rappel, l'initiative Yasuni, relayée en 2011 dans les colonnes du COTMEC-info, vise la non-exploitation des quelques 850 millions de barils de pétrole situés sous le parc Yasuni, réserve naturelle abritant une des plus riches biodiversités au monde et habitée par des communautés indigènes qui vivent en isolement volontaire. Pour compenser cette non-exploitation (qui correspond à un non-rejet de 400 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère), l'initiative demandait à la communauté internationale la moitié du montant qu'aurait rapporté à l'Équateur l'extraction des barils.

Hélas, sur les 3.6 milliards escomptés, seuls 13 millions de dollars ont été versés, et 116 millions promis. Face à ce constat, Correa a estimé qu'il devait choisir entre « un parc Yasuni 100 % préservé et ne pas avoir d'argent pour lutter contre la pauvreté, ou 99 % du parc intact et disposer de 18 milliards de dollars » tirés des revenus du pétrole. Et il a tranché en faveur de l'exploitation pétrolière tout en promettant des techniques qui minimisent l'impact écologique sur la réserve naturelle. Cette décision a été confirmée par le vote du Congrès équatorien, le 3 octobre dernier, par 108 voix sur 137.

La mobilisation continue

Les organisations écologistes, sociales et indigènes à l'origine de l'initiative, ainsi qu'une large frange de la population équatorienne, n'acceptent pas l'enterrement du projet et réfutent les arguments du président. Elles relèvent l'impossibilité de préserver 99 % du parc Yasuni des conséquences de l'exploitation pétrolière, en raison notamment des caractéristiques très polluantes du brut extrait. En outre,

ces organisations relèvent que la lutte contre la pauvreté ne dépend pas des rentes du pétrole, car la pauvreté résulte de structures injustes induisant une répartition inégale des revenus en Équateur. Elles ajoutent qu'une réforme de la fiscalité des entreprises privées rapporterait à l'État d'avantage que les revenus pétroliers escomptés, et ce sans limitation temporelle.

Les défenseurs de l'initiative Yasuni continuent de se mobiliser, sur plusieurs fronts : manifestations et actions de rue se multiplient, tandis que deux procédures juridiques sont lancées. La première consiste en une action devant la Commission interaméricaine des droits humains, afin de faire reconnaître la nécessité de mesures de protection en faveur des populations non contactées. La seconde vise à récolter près de 600'000 signatures (soit 5% de l'électorat équatorien) pour lancer un référendum sur la question « Êtes-vous d'accord pour que le gouvernement équatorien maintienne indéfiniment sous terre le (pétrole) brut du bloc Ishpingo, Tambococha et Tiputini (ITT), connu comme le bloc 43 ? »

Affaire à suivre....

Hélène Bourban

HAÏTI

Fin de l'impunité pour Duvalier?

Coup de tonnerre dans le ciel haïtien, où l'impunité semblait régner pour certains: le 20 février dernier, la Cour d'appel de Port-au-Prince jugeait recevables les plaintes pour crimes contre l'humanité déposées par les victimes de la dictature et ordonnait la reprise de l'instruction.

Ce verdict, prononcé 9 mois après l'audience des plaignants, ouvre la voie à un éventuel procès de Jean-Claude Duvalier et de son régime, accusés de crimes de sang massifs, imprescriptibles de par leur caractère.

Soulagement pour la société civile haïtienne, soutenue par la Plate-Forme Haïti de Suisse (PFHS) – dont la COTMEC est membre – qui dénonce depuis des années l'impunité dont semble bénéficier l'ex-président à vie depuis son retour en Haïti en janvier 2011. C'est « un pas dans la bonne direction » pour le Collectif contre l'impunité, qui a d'ailleurs lancé un site internet¹ à l'occasion du 7 février, date anniversaire du départ de Duvalier d'Haïti en 1986.

Mais le chemin sera encore long avant que l'ex-dictateur ne se retrouve à la barre des accusés pour l'audition de son verdict. L'un de ses avocats a immédiatement rejeté l'arrêt de la Cour d'appel et communiqué son intention d'exercer un pourvoi en cassation.

Ce verdict représente cependant un revers important pour Duvalier et un second signe d'espoir d'un monde de justice. En effet, en décembre dernier et après plus de 10 ans de procédures, le tribunal administratif fédéral (TAF) confirmait définitivement son arrêté concernant les avoirs du clan Duvalier. Ces fonds, considérés illégitimes et gelés en Suisse depuis 1986, pourront être restitués à Haïti.

Hélène Bourban

¹ www.haitiluttecontre-impunite.org

CAMPAGNE DE CARÊME 2014

« *Les semences d'aujourd'hui sont le pain de demain* »

Par ce titre, la campagne d'Action de Carême et Pain pour le prochain s'intéresse aux liens entre générations: les générations de demain doivent avoir droit aux mêmes chances que nous. Il en va de la justice. Pour concrétiser ce message, les deux organisations s'intéressent plus particulièrement aux conditions dans lesquelles sont produits nos vêtements.

Une halte pour regarder autour de soi, pour voir enfin ce qui est sous nos yeux, sortir de nos coups d'œil pressés : le carême. Cette campagne nous invite à discerner, faire le tri pour aller au-delà des apparences. Les critères sont toujours les mêmes : la justice, l'amour, les valeurs de l'Évangile.

VOIR du point de vue de la justice entre les générations

«Un être humain est un être qui connaît le nom de ses grands-parents et qui se soucie de ses petits-enfants ». C'est ainsi que le théologien Fullbert Steffensky résume cette notion fondamentale : nous faisons partie d'une chaîne de générations; elle est inscrite dans notre origine, elle imprime nos cultures, nos habitudes, notre devenir.

Mais la génération n'est pas seulement une lignée de sang. La justice est une notion dont la visée dépasse largement le cadre familial. Elle doit se penser et se concrétiser au niveau de l'humanité tout entière. L'Évangile nous invite d'ailleurs constamment à dépasser nos cadres de référence: l'Alliance de Dieu nous constitue en un seul peuple, quelles que soient nos cultures et nos langues; le pauvre est premier et l'étranger notre prochain à aimer « comme soi-même ». Quelle révolution pour le monde d'aujourd'hui ! Quel défi gigantesque pour nous, peuple suisse !

Il n'y a pas de séparation entre la vie matérielle et la vie spirituelle. La justice concrète fait partie de toute vie spirituelle. Nous sommes donc invités à viser une justice mondiale et au-delà des générations, à l'image de la promesse de Dieu : « ma justice durera éternellement, et mon salut de génération en génération » (Esaïe 51, 8). Le chantier est immense.

Cette notion de justice doit être transmise à nos enfants comme valeur fondamentale. Steffensky le souligne : « en veillant à leur transmettre un monde vivable, nous influençons aussi leur foi intérieure en la vie et leur espoir. Nous fortifions leurs âmes ». Cet enseignement est garant d'un monde futur où l'on prendra soin les uns des autres. Nos enfants feront l'expérience de la



justice à travers nos actes d'accueil et de partage. Ainsi, ils découvriront du sens pour leur vie et une foi qui donne de la force et de la lumière à leur quotidien.

Appliquons cette loupe de justice à la réalité : la campagne propose de s'intéresser à l'exemple du jean. Symbole par excellence de la mondialisation, il aura parcouru des dizaines de milliers de kilomètres avant d'arriver dans notre magasin préféré. Il est aussi le symbole de nombreuses atteintes à l'environnement et de l'exploitation de l'être humain.

D'autres payent le prix fort pour nos vêtements

Première étape aux États-Unis, en Inde ou au Burkina Faso, dans les champs de coton. C'est là qu'est produite la matière première de nos jeans. En Asie et en Afrique, environ 15 millions de petits producteurs tentent de vivre du coton. Ils sont toujours plus nombreux à tomber dans la précarité : c'est que le prix du coton a baissé de moitié ces quarante dernières années. Au niveau environnemental, le bilan n'est guère plus réjouissant : la culture du coton appauvrit les sols, les terres sont de moins en moins fertiles. C'est la culture qui requiert le plus de substances chimiques : alors que le coton ne représente que 2.5% des surfaces cultivées sur la planète, il représente 25% des engrais, pesticides et autres produits chimiques utilisés dans l'agriculture.

Après avoir été égrené et filé en Chine ou en Turquie, ce coton se retrouve dans les usines de confections au Bangladesh. Des salaires de misère, des heures supplémentaires non payées, ou encore des conditions de travail dangereuses qui nuisent à la santé des travailleurs : c'est le quotidien des ouvrières et des ouvriers qui y cousent les jeans des grandes marques. Avec trente centimes de l'heure, le Bangladesh est l'un des pays du monde où les salaires sont les plus bas. Les ouvrières ont de la peine à joindre les deux bouts. Pourtant, il suffirait de payer 20 à 30 centimes de plus par jean pour que l'ouvrière voie son salaire doubler!



AGIR en cohérence avec ses valeurs

Les consommatrices et les consommateurs doivent exiger des marques qu'elles s'engagent pour des conditions de production dignes des vêtements qu'elles vendent dans leurs magasins. Aujourd'hui aucun label ne garantit une production propre sur toute la chaîne de confection: mais des certifications garantissent une culture du coton biologique ou des standards de travail minimaux dans les usines. Nous pouvons aussi revoir notre manière de consommer, en nous interrogeant par exemple sur la nécessité d'acheter tel vêtement, en reprimant nos habits ou en privilégiant les boutiques de seconde main. Pourquoi aussi ne pas poser la question des conditions de travail lorsque nous achetons nos vêtements? Ce serait déjà provoquer une prise de conscience. Agissons en cohérence avec ces valeurs que le christianisme nous a léguées: il en va de l'avenir des générations futures.

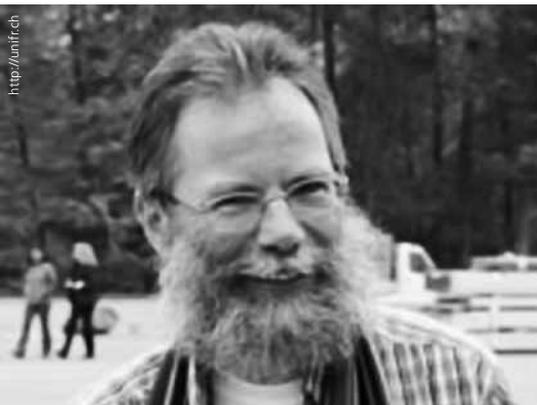
*Christelle Devanthéry,
Cheffe du département Formation,
Action de Carême*

Pour en savoir plus: www.voir-et-agir.ch

Pétition: demandez aux CFF de s'engager!

Dans le cadre de leur campagne, Action de Carême et Pain pour le prochain lancent une pétition pour demander aux CFF de s'engager: en tant que société anonyme de droit public aux mains de la Confédération, elle doit assumer sa responsabilité face aux conditions de production des vêtements de travail de ses employés. La pétition demande aux CFF de devenir membre de la Fair Wear Foundation, une initiative qui s'engage en faveur de conditions de travail dignes dans le secteur du textile, et de s'approvisionner uniquement auprès de fournisseurs qui respectent son code de conduite.

Pour signer la pétition: www.voir-et-agir.ch/lapetition



RENCONTRE

L'autre : risque ou chance ?

Né à Fribourg, marié et père de famille, Thierry Collaud a pratiqué la médecine générale pendant 20 ans sur le littoral neuchâtelois, portant une attention particulière à des patients atteints par la maladie d'Alzheimer. Il a également accompli des études de théologie et de philosophie et il est, depuis 2012, professeur de théologie morale et d'éthique sociale à l'Université de Fribourg, avec, pour centre d'intérêt, l'être humain fragile et vulnérable.

Souvent, que ce soit dans les relations entre soignants et soignés, entre riches et pauvres, entre pays industrialisés et « en voie de développement », l'on rencontre une dichotomie entre celui qui donne et celui qui reçoit. Pour Thierry Collaud, il faut casser l'idée que c'est seulement le don qui est difficile, celui qui donne qui fait un sacrifice. Car il n'est pas simple non plus de recevoir.

« Recevoir, dit-il, c'est se mettre en situation de dépendance. C'est avouer une faiblesse ou un manque. S'il ne me manque rien, je ne peux rien recevoir. Si je reçois, je ne peux pas juste prendre le cadeau et dire au revoir, merci ! Un lien se crée avec le donateur. Et il n'est pas facile d'accepter la responsabilité du lien ».

Ne peut-on pas se débarrasser de ce lien par un contre-don ? « Cela peut se faire ainsi. En fait, on recourt généralement

à l'achat. À celui qui me procure un bien, je fournis une contrepartie en argent et je suis quitte, sans créer de lien. ». Pourquoi éviter ce lien ? « Parce que le rapport à l'autre est toujours potentiellement dangereux. Toute relation humaine peut être à la fois une source d'enrichissement et de difficultés. Donc on s'immunise contre ce danger par le système monétaire ».

Donner sa présence

Il est des situations de totale fragilité où l'on ne peut que recevoir : des personnes handicapées ou très âgées ne sont pas en mesure de faire un contre-don. « Je ne crois pas qu'elles ne puissent rien donner. Certes, elles ne vont pas vous offrir des fleurs, mais comme le dit le philosophe Paul Ricoeur, le plus dépendant, le plus affaibli au fond de son lit vous fait cadeau de sa présence, de son être. Il vous apporte son témoignage, c'est-à-dire qu'il vous renvoie à l'absolu qui l'habite. C'est un cadeau extraordinaire. Ricoeur dit que le médecin fait un cadeau au malade, son art médical, et que le malade lui fait le cadeau de l'«endurée dans la souffrance». Il montre au médecin comment l'on peut avancer dans une telle situation sans être détruit, en continuant à vivre. En termes théologiques, il offre le Christ, parce que dans sa souffrance, il renvoie au Christ Serviteur souffrant. ».

Il en va de même avec celui qui est atteint par la maladie d'Alzheimer. « Je crois que toute personne est capable d'offrir son être. Ce faisant, elle nous interpelle sur notre capacité d'entrer en relation avec elle. Ceux et celles qui accompagnent des personnes souffrant de cette maladie ou en fin de vie nous disent que cela les enrichit. Voilà le cadeau ! »

La relation et la joie

En fait toute existence humaine est marquée par la fragilité et la dépendance, même si celles-ci sont plus ou moins apparentes suivant les époques de la vie. « Je ne connais personne qui soit complètement indépendant. Cependant, on a souvent tendance à construire une image de soi comme un être inoxydable, qui n'a besoin de personne. Et l'on dresse ainsi une barrière, masquant ses faiblesses, laissant croire qu'on contrôle tout. Une barrière qui constitue une entrave à la communication, à la relation.

Entrer en relation implique donc de s'exposer ? « C'est inévitablement se montrer fragile. Pour créer un lien avec

quelqu'un que je ne maîtrise pas, avec son mystère, je dois prendre un risque, dévoiler aussi mon propre mystère. C'est l'hospitalité. Quand vous introduisez une personne chez vous, vous lui dévoilez une partie de vous-même. Peut-être va-t-elle se moquer de la manière dont votre demeure est agencée, voir dans votre bibliothèque des livres qui l'inciteront à vous classer. Il y a donc un risque, mais la relation est à ce prix. »

Or, sans relation, la joie n'est guère concevable. « En effet, dans la mesure où la joie naît quand je m'accomplis en plénitude, quand l'humain devient vraiment humain. Or, la personne n'est pas humaine sans les autres, ni sans Dieu. Pour moi, la relation est une condition de la joie authentique ».

Le riche est malheureux

En passant du niveau personnel à celui de la société, on constate une tendance à élever toutes sortes de barrières, qu'il s'agisse de dispositifs législatifs pour freiner l'arrivée des immigrants et des requérants d'asile, ou de codes aux portes de nos immeubles. « Il y a des précautions raisonnables. La difficulté vient au moment où notre principal souci est de conserver nos biens. Ceux qui réfléchissent à cette question arrivent à la conclusion que le riche est malheureux. Je me réfère beaucoup à la tradition franciscaine. François d'Assise dit à ses frères : vous voulez un couvent ? Quand vous l'aurez, vous l'entourerez d'un mur, vous embaucherez des gardiens et vous serez dans l'angoisse qu'on vous vole, tandis que, sans couvent, vous serez libres pour la relation à l'autre ».

Et plus on a, plus on veut avoir. « À la fin de mon dernier cours sur la justice sociale, on parlait de Daniel Vasella qui entendait partir à la retraite avec 72 millions de francs, en estimant qu'il le méritait. Cela me turlupine. Les premiers péchés capitaux, c'est l'orgueil et l'envie. L'idée que je dois tout avoir, que tout doit être ramené à moi. L'envie revient à nier l'autre. C'est notre drame en Suisse. Au lieu de voir que celui qui vient peut nous enrichir, on pense qu'il va nous prendre un peu de notre richesse. Ainsi, il n'y a plus de relation. Il n'y a plus que moi et cela finit par le malheur, comme avec Caïn et Abel. Nous avons à lutter pour accepter le manque, accepter la relation et être enrichis par l'autre. »

Propos recueillis par Michel Bavarel

ABONNEMENTS

Chères lectrices, chers lecteurs,
Nous vous invitons à renouveler votre abonnement au Cotmec-info, à travers le BV annexé.

- Abonnement simple : 30 CHF
- Abonnement soutien ou parrainage : 60 CHF

Merci de votre fidélité!

CCP: 14-732533-4
IBAN: CH95 0900 0000 1473 2533 4
BIC: POFICHBEXXX
Postfinance

JAB

1200 Genève 2

Cotmec – Commission Tiers Monde
de l'Eglise Catholique
16, bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève
tél. 022 708 00 78
info@cotmec.ch, www.cotmec.ch
CCP: 12-21551-1
Rédactrice responsable: Hélène Bourban
Imprimerie: Fornara, Genève
Maquette: Pascale Castella
Mise en page: Simone Kaspar de Pont

RECENSION

Le prix de l'inégalité

L'inégalité qui ronge notre société dans tous les pays a sa source dans un double dysfonctionnement, en politique et en économie. Joseph Stiglitz, après « Le triomphe de la cupidité » en 2010, développe les formes de cupidité, selon un constat souvent exprimé dans notre société désemparée: les riches deviennent plus riches, les pauvres plus pauvres; le luxe en hausse le confirme. Le lien entre les personnes fortunées et les politiciens, ces derniers souvent médusés ou complices, entraîne, d'une façon opaque voire légale grâce au soutien d'avocats, dans un chaos où les possédants profitent de la situation. L'auteur, avec véhémence, décrypte les diverses manœuvres à travers une argumentation très pointue, preuves à l'appui en 110 pages de notes.

Il analyse la conjoncture aux Etats-Unis, mais la distorsion gangrène tous les Etats. Dans la préface, il note: « Partout dans le monde, trois grandes idées s'expriment: 1. les marchés ne fonctionnent pas comme ils sont censés le faire... 2. le système politique ne corrige pas les échecs du marché... 3. les systèmes économiques et politiques sont fondamentalement injustes. » Le réquisitoire, face à ces trois données, comporte des explications parfois difficiles à suivre pour un citoyen ordinaire, mais nous suivons l'auteur en découvrant combien ses assertions, pour l'essentiel, sont pertinentes.

Une thèse reprise souvent dans les divers chapitres consiste à affirmer que le 1 % supérieur de la population détient la fortune. Dans le chapitre « L'Amérique a un problème de 1 % », il note « Ce qui se passe en Amérique est simple: les riches s'enrichissent encore plus, les pauvres deviennent plus pauvres et plus nombreux, et la classe moyenne se vide. Elle voit ses revenus stagner ou diminuer, la distance entre elle et les vrais riches grandissant ». Hallucinante, cette démonstration, avec des faits précis. Intéressante aussi sa vision concernant « la Subversion des processus politiques démocratiques »: méfiance, désillusion, ou « La bataille des idées générales »: échec de l'Etat ou échec du marché, etc. Il reprend son diagnostic évoqué plusieurs fois dans « Le triomphe de la cupidité »: il faut modifier « les banques-trop-grandes-pour-faire-faillite », incontrôlables, en les divisant par secteurs. Bref, ces quelques reflets laissent percevoir l'amplitude de la réflexion de cet économiste qui ne mâche pas ses mots.

Il termine par un 10^e chapitre « la bonne voie: un autre monde est possible ». En 28 pages, il suggère « programme de réforme économique... arrêter les excès en haut... réforme de la fiscalité... aider les autres... tempérer la mondialisation... programme de réforme politique... »

En parcourant un tel ouvrage, le lecteur saisit mieux les causes de la crise actuelle, à la fois économique et politique. Des économistes ont sans doute des points de vue différents, mais sur le fond, l'analyse de Joseph Stiglitz semble bien étayée, vu sa longue expérience, les responsabilités assumées et sa capacité d'investigation.

Le prix de l'inégalité, Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie, éd. Les Liens qui Libèrent, 2012, 510 p.

Willy Vogelsanger

Nouvelles de la COTMEC

Bien que de nombreux points d'interrogation subsistent, la COTMEC continue son chemin, avec des moyens pour l'instant bien réduits. Elle s'est constituée en association et un groupe de réflexion sur son avenir a été créé sous l'impulsion de Mgr Morerod.

Ce groupe se compose de Mme Christelle Devanthéry, cheffe du département Formation à Action de Carême; Mgr Morerod, Evêque du diocèse; M. Patrice Meyer-Bisch, directeur de l'institut interdisciplinaire d'éthique et de droits de l'homme de l'université de Fribourg; M. Yannick Salomon, théologien et agent pastoral de l'Eglise catholique vaudoise engagé dans le département Solidarité; M. Jean-Claude Huot, engagé dans ce même département pour la promotion de la solidarité internationale et de l'enseignement social de l'Eglise; M. Paul Dembinski, Directeur de l'observatoire de la finance; et trois représentant-e-s de la Commission.

Ces personnes ce sont réunies une première fois le 3 mars. Des points de vue variés se sont exprimés et une ligne commune se dégage: un lieu comme la COTMEC est essentiel, car une réflexion sur les causes des mal-vivre du monde reste nécessaire et il semble important d'articuler doctrine sociale de l'Eglise et enjeux de justice. De toutes façons, la foi de chacun doit pouvoir trouver un pont pour ouvrir nos actions à la solidarité. Tout le diocèse, voire la Romandie, pourrait en bénéficier. A suivre...

Claude Fol